



Treizième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS EN VERTU DE
L'ARTICLE 73 e DE LA CHARTE. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Résumé des tendances générales en Nouvelle-Guinée néerlandaise^{1/}

^{1/} Le présent résumé est également destiné au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

Résumé des tendances générales en Nouvelle-Guinée néerlandaise
(1956)

1. Aux termes de la section C de l'avant-propos du Schéma révisé, les Etats Membres sont invités à fournir une description des principes et des mesures pratiques mettant en lumière les tendances générales dans les territoires non autonomes qu'ils administrent. Comme suite à cette demande, le Gouvernement des Pays-Bas a fait précéder les renseignements transmis en vertu de l'Article 73 e de la Charte d'une introduction dont le texte est résumé ci-après.

I. GENERALITES

2. La décentralisation de l'administration s'est poursuivie en 1956. Les Conseils consultatifs locaux, créés en 1955, ont élargi leur activité. Le deuxième groupe de diplômés de l'Ecole d'administration de Hollandia a été placé, et l'on a organisé un troisième cours suivi par treize élèves.

II. SITUATION ECONOMIQUE

3. Les installations des principaux ports ont été développées ou améliorées. On a achevé la construction de deux aérodromes et de quelques pistes d'atterrissage dans l'arrière-pays. La construction du chantier naval et des ateliers auxiliaires de Manokwari est très avancée et l'on a commencé à réparer un certain nombre de petits navires. En mai 1956, la première scierie de Manokwari a été mise en exploitation. Dans le polder d'essai aménagé pour la riziculture mécanisée, la première récolte a été faite à la machine. Plusieurs experts néerlandais sont arrivés dans le territoire pour y faire des études spéciales sur l'agriculture, l'élevage et les projets régionaux de mise en valeur.

III. SITUATION SOCIALE ET SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

4. L'Ordonnance sur l'enseignement et les subventions scolaires, qui est entrée en vigueur voici un an, a favorisé le développement du système scolaire. On a créé un établissement d'enseignement professionnel qui a commencé à fonctionner avec 130 élèves. Un certain nombre de Papous se sont rendus aux Pays-Bas pour y recevoir une formation plus poussée. On a poursuivi les recherches scientifiques dans le domaine médical et en ce qui concerne la lutte contre les maladies endémiques.

/...

IV. COOPERATION INTERNATIONALE ET REGIONALE

5. Les relations avec les autres Puissances administrantes, avec les institutions spécialisées et avec la Commission du Pacifique-Sud ont été développées et consolidées, en vue de favoriser le progrès économique, social et culturel du territoire. Sur le plan technique, on a maintenu des contacts avec les bureaux régionaux de l'Organisation mondiale de la santé, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Des fonctionnaires de l'OMS se sont rendus dans le territoire pour y étudier les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies. De plus, l'OMS a octroyé à un certain nombre de médecins des bourses pour leur permettre de perfectionner leurs connaissances en matière d'éducation sanitaire et d'assainissement du milieu. L'OMS et le FISE ont continué à fournir une aide financière et matérielle pour la lutte contre les maladies et pour la protection maternelle et infantile.

6. Les hauts dignitaires du territoire, et ceux de la Nouvelle-Guinée et du Papua ont échangé des visites, ce qui a permis de développer la coopération et les consultations dans divers domaines techniques.

7. Deux entomologistes et un spécialiste du coprah ont été envoyés dans le territoire par la Commission du Pacifique-Sud. Deux fonctionnaires de la section de la pêche en mer ont suivi, à Nouméa, un cours de formation en matière de pêcheries organisé par la Commission du Pacifique-Sud.

8. Le territoire a été représenté à diverses conférences internationales, notamment à la troisième conférence du Pacifique-Sud, à Nouméa, au premier colloque international sur les maladies vénériennes et les tréponématoses, à Washington, à la septième session de la Commission régionale pour le Pacifique occidental, à Tokio, à la réunion du Comité phytosanitaire de la FAO pour l'Asie du Sud-Est et la région du Pacifique, à Bangkok, et au colloque sur les cyclones des régions tropicales, à Brisbane.
